



Mercredi 17 octobre 2018 – N°532

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS

Abonnement annuel en mairie : 13 € pour un envoi à chaque numéro

Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Inscription sur la liste électorale

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

L'inscription se fait aux horaires habituels de la mairie, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture eau, téléphone...).

Tout changement de domicile doit être également signalé.

Les prochaines élections sont les européennes. Elles auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

Prévention routière

Lundi 22 octobre à 14h à la salle des fêtes de Broons, se déroulera une conférence/débat sur une sensibilisation sur les infrastructures routières et les nouvelles signalisations.

Entrée gratuite.

Recensement militaire

Chaque jeune doit se présenter en mairie, muni de son livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, entre la date anniversaire de ses 16 ans et les trois mois qui suivent.

Une exposition

Une exposition, qui se déroulera à la Maison des Associations du 5 au 11 novembre à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918, est actuellement en cours de montage. Afin de l'étoffer, nous recherchons tous documents ou objets se rapportant à cette période. Merci de contacter la mairie au **02.96.84.60.03**.

Vandalisme

Nous constatons une augmentation des incivilités sur notre commune : lavabos des toilettes publiques cassés, distributeurs de papier arrachés, sacs poubelles posés sur les trottoirs, déchets jetés au pied des conteneurs de tri sélectif... Tous ces actes d'incivilité ont un coût élevé. L'argent public dépensé pour les équipements et l'intervention des services extérieurs dans certains cas, ne peut plus être employé à des tâches plus utiles. La mairie a déposé plainte à la gendarmerie pour ces dégradations sur les biens communaux. Nous espérons que les enquêtes en cours permettront de mettre fin rapidement aux actes de vandalisme. Ces casseurs gâchent les efforts de élus et des agents communaux pour mettre à disposition de nos concitoyens un cadre de vie agréable.

Aux propriétaires de chiens

Quelques règles à respecter pour un geste citoyen !

Il est interdit aux propriétaires de chiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs et les espaces publics. Les personnes accompagnant les animaux doivent procéder immédiatement au ramassage des déjections. **Il est demandé aux propriétaires de ne pas laisser divaguer seuls leurs animaux, principalement dans des espaces publics comme la Planchette !**

En route vers le jardinage au naturel ! (Conseil Régional de Bretagne)

Je jardine, tu jardines, il jardine, nous jardinons... Eh oui ! Nous sommes près de 20 millions à jardiner un petit lopin de terre et 2019 sera pour tous une année cruciale en termes de pratiques de jardinage. Ce sera un grand pas vers le jardinage au naturel.

Car à compter du 1^{er} janvier 2019, la distribution, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires* seront interdites. C'est-à-dire que les magasins n'auront plus le droit de vendre de produits* et les jardiniers ne devront pas en avoir chez eux et encore moins en utiliser dans leur jardin. Le non-respect de ces interdictions constitue une infraction et peut être puni à hauteur de 150 000 € d'amende.

D'ores et déjà et depuis le 1^{er} janvier 2017, ces produits ne sont plus en libre-service et sont sous clé dans les surfaces de vente.

*Certains produits restent toutefois accessibles aux amateurs : produits de biocontrôle ou à faible risque ou utilisables en agriculture biologique.

FESTIVITES EN OCTOBRE

(Salle des Fêtes)

Samedi 20 : Repas des plus de 70 ans.

Dimanche 21: Thé dansant avec la Belle Epoque, les Donneurs de Sang Broons.

Samedi 27 : Loto avec JCO Animation, Judo club Broons Trémeur.

Dimanche 28 : Après-midi dansant années 80 DSC, Comité des fêtes Broons.

ÉTAT-CIVIL

Décès :

02/10/2018 : Mme Micheline HUBERT, 27 rue de la Barrière, 84 ans.

14/10/2018 : M Pierre RESTIF, 2 rue du 19 Mars 1962, 95 ans.

MESSES

21 oct : 10h30 à Broons/Mégrit

28 oct : 10h30 à Broons/Sévigac

10h30 à Broons/Lanrelas

1^{er} Nov : Rouillac et Mégrit

14h30 à Sévigac

Trémeur et Yvigac

POUR MEMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe vétérinaire : 02.96.84.61.46

Cabinet infirmier : 02.96.84.65.44

Infirmier libéral : M Rohrbacher : 06.07.75.21.20

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h. Tél. : 02.96.84.70.56

Dinan Agglomération : 02.96.87.14.14

Gendarmerie : lundi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél : 02.96.84.60.17.

INFORMATIONS PRATIQUES

Médiathèque : animations

Vendredi 19 octobre à 20h30 :

Contes en pyjama « Nasreddine, le fou qui était sage »
pour les 5-10 ans sur inscription.

Renseignements au **02.96.80.00.44**.

Mission Locale

A la mission locale, il est possible de s'informer, s'orienter, trouver une formation, gagner en autonomie, trouver un emploi.

Une équipe de professionnels vous accueille à la maison intercommunale, située ZA du Chalet, **les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi matin de chaque mois et les 2^{ème} et 4^{ème} lundi après-midi de chaque mois sur RDV.**

Tel : 02.96.85.32.67

Victime d'un accident ou d'une agression ?

Vous avez été mordu par un chien, blessé dans un accident de la route ou lors d'une agression, vous avez été percuté par un skieur pendant les vacances, vous avez été victime d'un accident médical, vous êtes tombé sur le sol glissant d'un magasin...

Pensez à en informer votre caisse d'assurance maladie et votre médecin traitant !

Pourquoi ? La CPAM va prendre contact avec le responsable de l'accident et sa compagnie d'assurance pour se faire rembourser des frais engagés pour vous soigner. Cela ne changera rien pour vous, vous serez remboursé comme d'habitude.

En quoi est-ce important ? En informant votre CPAM, vous faites un geste simple, utile et citoyen pour éviter à notre système de santé de supporter des frais qui ne lui incombent pas. C'est aussi cela être un assuré responsable et solidaire !

Comment déclarer un accident ?

Par téléphone au **36 46**

Sur votre compte ameli : rubrique mes démarches / Déclarer un accident causé par un tiers

ASSOCIATIONS

OISCL

L'OISCL recherche un(e) animateur(ice) pour le centre de loisirs du mercredi, basé à Trémeur.

L'emploi est réalisé dans le cadre d'un contrat d'engagement éducatif (CEE).

Temps de travail de 9h. Rémunération brute : 73.52 €.

CV et lettre de motivation à envoyer à oiscl@wanadoo.fr ou OISCL parc d'activités du Chalet 22250 BROONS.

Renseignements au **02.96.84.73.36**.

Comité des fêtes de Broons

Dimanche 28 octobre de 15h à 20h à la salle des fêtes de Broons, après-midi disco animé par Sonolight Event's, ambiance discothèque.

Entrée : 7 € avec une consommation incluse

Samedi 8 décembre, téléthon. Sur la place Du Guesclin, fabrication et vente de crêpes et galettes. A la salle des fêtes, le soir, repas au profit du téléthon, les tickets sont à vendre auprès des membres du comité des fêtes.

Si vous souhaitez être bénévole ce jour-là, s'adresser à Roselyne Gesret au **02.96.84.73.86** ou **06.78.62.86.15**.

Dates 2019 à retenir :

Dimanche 27 janvier : Après-midi disco avec Jean Michel Coillan

Dimanche 24 février : Après-midi dansant avec Jérémy Letort

Samedi 9 mars : Repas costumé des bénévoles du carnaval

Mercredi 8 mai : Foulées broonaises et vide greniers

Samedi 13 juillet : Moules/frites, feu d'artifice et bal

Samedi 19 octobre : Spectacle de Laurent Chandemerle

Dimanche 27 octobre : Après-midi disco

FNACA Broons-Trémeur et Anciens Combattants

39/45 Indochine

Les associations tiendront une permanence pour l'inscription au banquet du 11 novembre (et paiement de la cotisation) au café de la mairie le **mercredi 24 octobre** de 10h à 12h.

APEL Ecole Notre Dame Eréac

Le **dimanche 25 novembre** à Eréac aura lieu le 3^{ème} marché de Noël. La fête se déroule au sein même de l'école. Il reste des places en intérieur et extérieur.

Renseignements : malika.cheriaux@orange.fr ou au **06.18.13.71.32**.

PETITES ANNONCES

A vendre :

*Bois de chauffage sec, 175 € la corde, **02.96.84.92.40** ou **06.74.67.00.97**.

*Foin bio en petites bottes (environ 200), récolté semaine 25 année 2018, **06.17.74.29.53**.

*4 roues complètes 155/80, **06.10.89.60.72**.

*Chaise haute en bois pour bébé avec 2 coussins, 30 €, 6 chaises salle à manger, assise et dossier tissu, 120 €, bureau blanc laqué avec tiroir et étagère, 40 €, **07.80.02.71.06**.

*Cafetière Moulinex, 10 €, robot Moulinex, 10 €, chapeau velours T57, 10 €, 3 paires de chaussures montantes neuves, T42, 12 € la paire, double rideaux occultant, 424 x 190, 40 €, cafetière à eau + 3 filtres, 10 €, **06.72.89.06.06**.

*Lit 140 x 190, 45 €, 2 pieds de vigne raisin rouge de 3 ans, 30 €, coings pour gelée, 1.50 € le kg, potiron, 1 € le kg, **02.96.84.92.34**.

*Vélo homme, 21 vitesses avec compteur, 70 €, vélo femme, 6 vitesses, 60 €, **06.81.37.05.47**.

*Chiot mâle, croisé berger allemand/labrador, couleur noire, né le 06 juin 2018, **02.96.84.92.88**.

A louer :

*Maison F5, Broons, s'adresser au 3 rue Bertrand Milon à Broons.

*Maison T3 à Sévignac, en campagne, 320 €, libre, **02.96.84.65.78**.

*Pâturages à 1.5 km de Broons, 50 ares, possibilité eau et abri, **06.17.74.29.53**.

*Petit gîte à Trémeur, entièrement équipé pour 1 ou 2 personnes, à la semaine ou au mois, proche des 4 voies, **06.99.18.03.04**.

Donne :

*2 petits chats, **06.10.89.60.72**.

Recherche :

*Personne pour soutien en maths, niveau terminale ES de manière hebdomadaire excepté vacances scolaires, **07.83.69.29.67**.

*Hivernage camping-car sur Broons, **06.30.99.25.71**.

*à faire des travaux de débroussaillage, taille de haie, pelouse, coupe de bois, **06.69.93.98.85**.

*Moulin à grain, moteur 32 A 500 V, marque ACEMO ou autre, **02.96.84.92.34**.